



NOTE DESIGNATIONS

Destinataires : OTM et arbitres franciliens

Date : 11 octobre 2018

Nos références : 2018-10-11 PS DSI/ABD/448

Haute Importance Moyenne Importance Information

Echéance réponse :

Pour les OTM,

Les désignations sont faites en table complète.

Nous priorisons les clubs qui fournissent des OTM et donc nous alternons entre ces clubs pour les désignations.

Idem pour la NM3 et NF2 il y a une alternance.

Pour les arbitres,

C'est un peu plus compliqué. Nous réalisons les désignations selon les disponibilités des arbitres.

Ensuite nous priorisons bien sûr les désignations de la PNM et PNF.

Puis les doublés ligue/ligue et doublé ligue/département.

Ensuite les U20M et U17M

Puis U15M et U15F

Et ensuite les U13

Bien évidemment il y a plein de paramétré à prendre en compte comme les matchs U17 à 18H le samedi qui sont très difficile à couvrir. Ensuite beaucoup d'arbitres se mettent indisponible en journée car il n'y a que des matchs de jeune et donc une prime moins intéressent.

Il va vraiment falloir se pencher sur le problème de l'arbitrage car ce n'est qu'un début des grosses difficultés.

Les départements commencent leur crise, et c'est eux qui nous envoie des arbitres et bientôt ils n'en n'auront plus à nous en envoyer.

Sportivement,

Nombre de Pièces Jointes :

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Le Président de la CRO Djamel SOUDANI	Responsable de Pôle Sylvie PHILIPPE	Secrétaire Général Marceau DURAND